

Les préfets harcèlent Trinquier et Ménard, mais protègent les maires francophobes



En France, si un préfet veut faire une belle carrière, il a plutôt intérêt à suivre l'ère du temps, donc à servir fidèlement le pouvoir qui l'a mis en place, quitte, pour cela, à agir contre les intérêts des Français.

Mon article reprochant aux préfets socialistes qui, lors de l'invasion migratoire, imposaient aux maires et aux populations des clandestins dont ils ne voulaient pas, m'avait valu, ainsi qu'aux responsables de ce site, un procès, suite à une plainte du vaillant procureur de la République de Paris.

<https://ripostelaique.com/prefet-socialiste-tu-nas-pas-honte-d-e-trahir-ainsi-les-francais.html>

Je vais donc aggraver mon cas, en vous montrant l'attitude de ces préfets, face à des maires aux options fort différentes.

Commençons par le nommé Denis Dussargues, maire de Mornas,

petite commune du Vaucluse. Ce maire mélenchonien a annulé, fin mars, la location d'une salle qu'il avait d'abord accordée à la députée de la Ligue du Sud, Marie-France Lohro.

[Réaction de Marie-France Lohro à l'interdiction de sa réunion publique par le maire de Mornas](#)

La cause de son revirement : l'élue (53 % des voix à Mornas aux législatives) voulait organiser un apéro saucisson-pinard. Le disciple de Méluche y a vu un « acte politique » bien évidemment discriminant pour ceux qui ne mangent pas de saucisson et ne boivent pas d'alcool, et a annulé, au dernier moment, la réservation de la salle.

Voilà donc un élu, par ailleurs particulièrement sectaire, qui annonce ouvertement aux Français que leurs traditions sont racistes, et n'ont pas leur place en France. Nous sommes totalement dans la lignée des diatribes entendues en 2010, lors de l'inoubliable apéro saucisson pinard organisé par RL, RR et le Bloc Identitaire. Auparavant, les soupes au cochon étaient également interdites, et leurs auteurs persécutés, tandis que le halal des associations musulmanes étaient autorisées.

Ce maire, qui bafoue les lois de notre pays, et insulte nos traditions, a-t-il été sanctionné par le Préfet ? A notre connaissance, que nenni !

Autre spécimen, le maire socialiste de Sainte-Terre, en Gironde, Jacques Marty, à qui Cyrano a consacré son édito du jour.

<https://ripostelaique.com/guy-marty-le-confirme-les-socialauds-ont-toujours-combattu-la-france-resistante.html>

Voilà un élu qui ne supporte pas le drapeau de la France libre, avec la Croix de Lorraine, qu'un de ses administrés affiche sur le devant sa maison. Il le qualifie d'abord de

raciste, le suspecte de mauvaises intentions, lui demande de le retirer, et finalement supplie le sous-préfet de l'aider à trouver une combine pour faire obtempérer le récalcitrant.

Voilà donc un maire d'une commune de France qui considère que le drapeau de son pays n'est qu'un étendard parmi deux cents autres. Voilà donc un élu de la République qui menace un Français de trop aimer le drapeau bleu-blanc-rouge. Voilà donc un homme de gauche qui, au nom du multiculturalisme et du vivre ensemble, préfère sanctionner un homme qui montre son attachement à son pays et à son histoire, pour, prétend-il, donner raison à quelques citoyens (lesquels ?) qui auraient protesté.

Ce maire, qui bafoue les lois de notre pays, et insulte nos traditions, a-t-il été sanctionné par le Préfet ? A notre connaissance, que nenni !

Par contre, parlons de Richard Trinquier, maire de Wissous. Il aime sans doute trop son pays, puisqu'il ne supporte pas, sur le plan d'eau de sa commune, la prolifération de voiles islamiques. Il prend donc un arrêté interdisant cette instrumentalisation de l'espace public. Naturellement, les associations musulmanes, les journalistes et les associations dites anti-racistes lui tombent sur le dos, et le traînent au tribunal. Bien évidemment, les juges collabos le condamnent, et bien sûr, Préfet et Etat français n'ont pas un mot, pas une parole de soutien à son égard.

<https://ripostelaique.com/wissous-la-justice-impose-le-voile-islamique-a-la-base-nautique.html>

Voilà d'autre part un maire qui ne supporte pas les coups de force permanents des gens du voyage, et défend l'espace public, le Respublica, de ses administrés, en payant de sa personne. Lors d'une nouvelle tentative d'occupation illégale d'un parking situé devant la crèche municipale, un dimanche après-midi, il paie de sa personne, et veut s'opposer aux

délinquants. Inquiet pour sa sécurité, il prend une arme et un sabre. C'est naturellement la curée contre lui, il est présenté partout dans la presse comme un cow-boy qui aurait menacé les paisibles gens du voyage. Il est arrêté sur le champ par les forces de l'ordre (honte à elles) et mis en garde-à-vue 48 heures. Il est présenté comme un homme ayant agi sous l'emprise de l'alcool. Il va subir, de la part des médias et d'élus qui ne lui arrivent pas à la cheville, un véritable lynchage, plusieurs jours de suite.

Personne ne relaiera sa version des faits, et n'expliquera que ce jour-là, il a risqué sa vie.

Encore plus scandaleux, le Préfet du département, une nommée Josette Chevalier, fera payer à Richard Trinquier son courage... en désarmant la police municipale, pour le plus grand bonheur des racailles et des gens du voyage.

<https://ripostelaique.com/madame-le-prefet-chevalier-desarme-la-police-municipale-de-wissous.html>

Parlons enfin, pour finir, de l'acharnement du préfet et du sous-préfet de l'Hérault contre Robert Ménard, maire mal-pensant de Béziers. Celui-ci, avec un grand sens de la communication, représente, sur une affiche, l'Etat en train d'étrangler une femme représentant les communes. Hurlement du préfet Pouessel, bien plus discret devant la surdélinquance et l'invasion migratoire que subissent les Français dans son département.

<http://www.midilibre.fr/2017/09/18/beziers-l-affiche-de-robert-menard-qualifiee-de-scandaleuse-par-le-prefet,1562690.php>

Robert Ménard montre, dans une revue municipale, la réalité de la vie de la police municipale de sa ville. En mission, le sous-préfet, un nommé Christian Pouget, se permet de vociférer publiquement contre l'élu, coupable de dire des vérités qui dérangent.

<http://www.midilibre.fr/2017/10/17/beziers-entre-robot-menard-et-le-sous-prefet-rien-ne-va-plus,1575317.php>

Robert Ménard installe une crèche de Noël dans sa mairie. Au nom de prétendues valeurs de la République, le préfet Pouessel, encore lui, saisit le tribunal administratif (quel sens des priorités, dans un département touché par la surdélinquance essentiellement musulmane), et donne 48 heures au maire de Béziers pour retirer la crèche délictueuse.

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/le-maire-de-beziers-a-48-heures-pour-demonter-la-creche-installee-dans-la-mairie-1513610980>

En conseil municipal, horreur, le maire de Béziers fait voter la création d'une garde biterroise, composée de volontaires ayant un passé militaire, policier ou d'anciens pompiers, qui aideraient les forces de l'ordre à faire respecter l'ordre. Bien évidemment, le vaillant préfet s'empresse de déposer un recours et de faire annuler au plus vite la décision.

<https://www.bfmtv.com/societe/le-prefet-de-l-herault-depose-un-recours-contre-la-garde-biterroise-proposee-par-robert-menard-939070.html>

Nous pourrions citer des dizaines d'autres cas où, quotidiennement, des maires collabos bafouent les lois de la République pour lécher les babouches musulmanes, avec la complicité silencieuse des Préfets et de l'Etat français. Et quelques trop rares exemples où, de l'autre côté, des maires sont harcelés par ces mêmes préfets, parce qu'ils refusent des clandestins dans leurs communes, une mosquée, ou l'invasion des gens du voyage.

Moralité : les préfets, représentants de l'Etat, préfèrent les élus qui trahissent les valeurs de notre pays, et abandonnent leurs administrés, aux maires couillus qui, courageusement, essaient, en prenant des risques physiques et judiciaires énormes, de défendre la France et les valeurs de notre pays.

En 1940, c'était déjà cela, et il n'y a eu qu'un seul Jean
Moulin.

Mais on a jugé Papon 50 ans plus tard !

Paul Le Poulpe